Réunion conseil du LER du 4 octobre 2018

**Présent-e-s** : Julio Premat, Myriam Ponge, Françoise Crémoux, Jean-Louis Fournel, Isabel Desmet, Françoise Martinez, Daniel Lecler, Michèle Arrué, Laura Fournier, Cristina Climaco, Tania Romero Barrios, Joana Rubio, Enrique Fernandez Domingo, Christine Marguet, Xavier Tabet, Pascale Thibaudeau

**Excusé-e-s**: Camillo Faverzani, Mercedes Yusta, Marta López Izquierdo, Annick Allaigre

- En préambule de la réunion, P. Thibaudeau se félicite des nombreuses activités du LER dès la rentrée, malgré les conditions de plus en plus difficiles dans lesquelles nous travaillons. Le programme d'octobre est conséquent, comme le montre la Newsletter envoyée par S. Lablack.

- Pour information des membres du LER, il est rappelé que nous sommes membres de **l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC (Arts, Technologies Numériques, Médiations Humaines et Créations**) portée par Paris 8 au sein de la COMUE Paris Lumières > http://eur-artec.fr/

Nous pouvons présenter des projets et obtenir des financements dans ce cadre.

- Par ailleurs, nous sommes partie prenante de la demande de renouvellement (2020-2025) du **Labex "Passés dans le présent"** porté par Nanterre. Le canevas scientifique joint à ce compte rendu rend compte des différents axes sur lesquels le LER s'est positionné ("Expériences du temps" et "Mémoires pour le futur"), sans exclure les autres. Dès lors que notre participation est acquise, si le Labex est renouvelé, nous pourrons nous intégrer à d'autres axes ou projets, et en lancer de nouveaux.

- **Point budgets 2018 et 2019**:

Suite au dialogue budgétaire, notre dotation devrait être en légère augmentation sur la base de 1500€ par EC titulaire. Le pré-arbitrage aura lieu à la fin de la semaine prochaine, avec un rééquilibrage général des dotations entre les unités de recherche.

Après demande d'information auprès du service de la recherche, l'équipement des bureaux mis à notre disposition (meubles et matériel) est prévu. Nous n'aurons donc pas à réserver un budget spécifique pour cela sur notre dotation.

La répartition par masse nous est demandée, nous proposons 1000 € en masse 20 (équipement et matériel pour des dépenses au-dessus de 250 €), et 1000 € en masse 30 (vacations). Le reste sera réservé pour la masse 10 (fonctionnement = activités scientifiques, publications, missions). La répartition est approuvée à l’unanimité.

Pour la répartition interne du budget 2019 nous allons nous appuyer sur l’information envoyée par les responsables d’axe au moment de la préparation du DOB et la soumettrons à l’approbation du conseil lors de la prochaine réunion.

J.L. Fournel demande si l'on peut réserver un budget pour des traductions d'articles en langue anglaise. Le conseil y est favorable. Comme les traductions sont réglées sur factures, elles relèvent de la masse 10. Lorsque nous aurons la dotation globale, nous procéderons à la répartition interne et pourrons prévoir une somme spécifique pour les traductions. C. Marguet suggère de passer par l'association OSALID du Master LISH. Cela présente plusieurs avantages : nous faisons travailler des étudiants de nos formations, nous renforçons l'articulation enseignement/recherche et l'adossement du Master au LER, enfin les tarifs sont plus avantageux.

Le déménagement des bureaux à la maison de la recherche aura lieu, probablement, au moins de janvier. 3 bureaux ont été attribués au LER

**Intervention de J. Rubio :**

Ne plus faire de demande de mission, billets, réservation hôtel le vendredi (les pôles ne pouvant pas répondre, il faut attendre le lundi).

Il faut prendre rdv avec Joana pour faire les démarches administratives .

Les commandes doivent être constituées d’un ordre de mission, le programme de l’activité et un justificatif de « non prise en charge » dans le cas où l’enseignant-chercheur est invité dans un autre établissement.

**Clôture budgétaire le 8 novembre** pour la recherche mais ne pas attendre les derniers jours pour faire de nouveaux engagements + clôture temporaire des lignes budgétaires les 17, 18 et 19 octobre.

**Service valorisation :**

Stéphanie Millan : montage conventions

Bérénice Waty : aide à recherche de financements pour tous types de projets (pas seulement ANR). A contacter au moins trois semaines avant date de clôture du projet. Conseils pour partie financière : Sandra Lama

Le premier appel à dossiers AAP/AAR sera fait en novembre

**Etat de l'exercice budgétaire**

Les dépenses du laboratoire atteignent 80% du budget. Nous pouvons accepter toutes les demandes de financement de missions et d’activités scientifiques demandés par les collègues concernant la fin de l’année budgétaire 2018.

Vacations pour Soumia et Francisco + budget pour maintenance du site lors du passage à deux axes.

Achat d'un équipement de captation audiovisuelle (caméra HD, micro-cravate avec émetteur sans fil, trépied, batterie et chargeur supplémentaire, sac de transport) (commande lancée) pour enregistrement de séminaires, conférences, colloques, afin de pouvoir les mettre en ligne et renforcer la visibilité du laboratoire.

Concernant le stockage et la gestion du prêt, il semble que la meilleure solution (sécurité et contrôle des prêts) soit de confier le matériel à Joana.

Demande de J.L. Fournel de prise en charge d'un pot à l'issue d'une conférence de Barbara Cassin le 7 décembre. Accord du conseil.

Demande de M. Lopez Izquierdo pour l'impression de son dossier d'HDR (facture de 508 €). Dans la mesure où nos finances, en cette fin d'exercice budgétaire 2018 le permettent, la demande est acceptée. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un accord de principe pour l'avenir : si d'autres demandes sont présentées, elles ne pourront être prises en considération qu'en fin d'exercice budgétaire, en fonction des fonds disponibles.

Demande de Perrine Guéguen faite au LER et à l'ED : 400 € (25% pris en charge par le LER = 100 €) pour la co-organisation d'un séminaire de doctorant-e-s sur la "génétique des textes et des arts : théories et pratiques" avec l'équipe ITEM (Institut des Textes et des Manuscrits) d'ULM . Le dossier fourni est très complet avec argumentaire, programme et budget.

L'initiative est saluée et la demande est accordée au titre de 2018 ou de 2019 selon réalisation des activités.

**- Actualisation du site en vue de la visite HCERES**

Il est demandé aux responsables d'axes d'envoyer à P. Thibaudeau les **versions complètes et définitives des bilans et des projets des axes** pour mise en ligne (le dossier HCERES présente une synthèse des différents bilans et projets et donne des liens vers le site pour complément d'information). Faute de les recevoir, ce sont les versions envoyées en début d'année qui seront mises sur le site du LER.

**Il est également demandé à tous les membres du LER (titulaires, émérites, doctorant-e-s et associé-e-s) d'actualiser leurs CV ou de le créer si ce n'est pas encore fait.** Ci-joint le modèle à suivre pour la page. Vous pouvez également ajouter un CV complet au format pdf.

Nous attirons votre attention sur le fait, qu'il ne s'agit pas que de la vitrine du LER. Lors des recherches nominales sur internet c'est sur ces pages que les internautes arrivent, il importe donc que chacun soigne sa propre présentation... Cliquer sur un nom et tomber sur une page vide n'est pas du meilleur effet.

- **Calendrier**

Assemblée générale (validation du dossier HCERES définitif et vote du règlement intérieur) : **lundi 10 décembre à 15h**

Réunions du Conseil de Laboratoire : lundi 10 décembre à 14h

Février et mars (dates à déterminer) > préparation de la visite HCERES

**Réunions du séminaire interne :**

Lundi 15 avril, 15 h

Jeudi 6 juin, 9h30

Le séminaire interne fait partie du nouveau projet du LER qui consiste à associer une réunion de laboratoire pour traiter les affaires courantes à une présentation, par un-e ou plusieurs collègues, d'un travail de recherche (projet en cours, présentation d'ouvrage, communication...). L'objectif est de permettre aux un-e-s et aux autres de mieux connaître les objets de recherche sur lesquels nous travaillons et de susciter de nouvelles collaborations et de nouveaux projets transversaux. Le format est donc très ouvert et **tout titulaire du LER est invité à faire des propositions d'intervention**.

Nous avons décidé de commencer dès cette année par deux séances fixées des jours différents. A l'avenir, nous pourrons envisager de pérenniser un créneau (à débattre).

- **Campus Condorcet**

Font partie du Campus, le [CNRS](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Centre-national-de-la-recherche-scientifique), l'[EHESS](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Ecole-des-hautes-etudes-en-sciences-sociales), l'Ecole Nationale des Chartes, l'[EPHE](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Ecole-pratique-des-hautes-etudes), la Maison des Sciences de l'Homme, l'[INED](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Institut-national-d-etudes-demographiques) (Institut National d'Etudes Démographiques), [Paris 1](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Universite-Paris-1-Pantheon-Sorbonne), [Paris 3](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Universite-Sorbonne-Nouvelle-Paris-3), [Paris 8](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Universite-Paris-8-Vincennes-Saint-Denis), [Paris 10](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Universite-Paris-10), [Paris 13](https://www.campus-condorcet.fr/Le-pilotage/Les-membres/Universite-Paris-13).

Hormis le LEGS, aucune unité de recherche de Paris 8 n'aura de locaux pérennes sur le campus. L'occupation des locaux (bureaux, salles de doctorants spécifiques, salle de colloque...) et l'utilisation des services offerts (bibliothèques, postes informatiques, photocopies...) par le Campus se feront sur projets. L'ouverture des bâtiments est prévue pour l'été 2019 (site d'Aubervilliers) et nous devons envoyer les projets pour le 15/10 (questionnaire joint).

Tous les formats de projets sont éligibles et ouverts à d'autres partenaires, cela peut être des projets financés ou non financés. Les projets actuels (UPL notamment) peuvent tirer parti des nouvelles infrastructures, les séminaires sont également éligibles.

Plusieurs projets peuvent être présentés par un même labo.

Suite à discussion, il est décidé de demander, outre les éventuels projets à venir, de demander l'utilisation de locaux pour les ateliers doctoraux et pour deux séminaires mensuels (correspondant aux nouveaux axes 1 et 3).

Demandes évoquées lors de la réunion :

* Congrès Françoise Cremoux (2020)
* Demandes concernant les projets scientifiques avec Nanterre (M. Yusta et Z. Carandell font une demande pour le projet UPL qu'elles pilotent)

**Envoyer les projets avant le 15 octobre**

Nous n'avons pas d'informations sur la façon dont seront gérés ces espaces ni comment sera organisé le planning. Il faudra demander davantage de précisions lors de la prochaine réunion des directeurs d'unités.

**Informations ED**

La visite de l'HCERES est prévue pour les ED les 27, 28 et 29 novembre , nous ne savons pas encore quel jour aura lieu celle de notre ED. **La présence des doctorant-e-s sous contrat est obligatoire** (bloquer les trois jours en attendant d'avoir la date précise) et fortement requise pour autres doctorant-e-s et jeunes docteur-e-s. Il est demandé aux DR de mobiliser et de solliciter leurs doctorant-e-s.

**- Règlement intérieur**

 Adoption par la CR d’un texte fixant le règlement intérieur le 23 février 2017 :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-reglement-general-des-laboratoires-de-l-universite>

= cadre au sein duquel on peut aménager le règlement du laboratoire en fonction de ses propres particularités.

- soit on adopte le texte tel quel avec vote en AG.

- soit on le modifie et on crée un règlement annexe que l'on fait approuver en AG puis par la CR.

> avant l'évaluation par l'HCERES, le diffuser en interne et le référencer sur la page web du labo

Un point retient l’attention du conseil : l’obligation de n’appartenir qu’à une équipe de recherche. Pour des raisons historiques (une convention avait autrefois été signée entre l’université Paris 8 et l’ENS de Lyon), Jean-Louis Fournel appartient à l’UMR Triangle de l’ENS de Lyon et au LER. Depuis la mise en place de la loi d’autonomie des universités et l’adoption du règlement intérieur, la direction de l’université est plus attentive à ce genre de situations. De son côté JLF réaffirme son attachement au LER et le conseil affirme son souhait qu’il reste aussi actif au sein de l’unité et continue à contribuer à son rayonnement. Afin de ne plus avoir à se justifier face à la direction de l’université, il serait souhaitable que la convention avec l’ENS de Lyon soit actualisée.

Après discussion, il est décidé de proposer l'adoption du règlement intérieur général sans modification, lors de l'assemblée générale du 10 décembre.

Compte rendu rédigé par Pascale Thibaudeau et Enrique Fernandez Domingo